BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 189

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

443 582 143 RCS Aix-en-Provence.
DEVELOP'INVEST.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100532.00 EUR.
Adresse : 350, Avenue Guilibert de la Lauzière, Parc du Golf Bât.27, 13856 Aix-en-Provence Cedex 3.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODAC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbante DEVELOP'INVEST SAS au capital de 100.532 euros Siège social : Parc du Golf Bât.27 350 Avenue Guilibert de la Lauzière 13856 Aix-en-Provence Cedex 3 443 582 143 RCS Aix en Provence Pour la société absorbée LA CENTRALE DE FORMATION SAS au capital de 15.000 euros Siège social : Parc du Golf Bât 27 350 Avenue Guillibert de la Lauzière 13856 Aix-en-Provence Cedex 3 750 928 103 RCS Aix en Provence Evaluation de l'actif et du passif : Actif :. 3.417.141 euros Passif : 3.129.158 euros Rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La Société Absorbante détenant 100 % des titres de la Société Absorbée, il ne sera pas procédé, conformément à l'article L. 236-3 II du Code de commerce, à l'échange d'actions de la Société Absorbante contre des actions de la Société Absorbée. Dès lors, il ne sera pas déterminé de parité d'échange. Montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : néant (fusion simplifiée) Date du projet commun de fusion : 17/11/2026 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société Absorbante et Absorbée au Tribunal de Commerce d'Aix en Provence le 18/11/2026.